

Grève du 23 au 26 février 2010

MÊME QUAND ON VEUT MOBILISER, TOUT N'EST PAS PERMIS.

Un nouveau préavis de grève à la DGAC

Un nouveau préavis de grève a été déposé pour la période du mardi 23 au vendredi 26 février. Certains nous affirment qu'il s'agit d'un mouvement intersyndical, mais certains syndicats ont déposé un préavis pour une journée, d'autres pour deux, et quelques uns pour quatre jours de semaine.

Campagne d'informations ou de désinformation ?

La campagne organisée à l'appui de ce préavis repose très largement sur des contre-vérités et des exagérations propagées lors d'Assemblées Générales et de tracts autant agressifs que surréalistes.

Jamais autant de mensonges et d'idées reçues n'avaient été propagés par des syndicats dépositaires d'un préavis et tous les épouvantails ont été agités les uns après les autres, y compris la privatisation de la DSAC alors qu'il s'agit probablement du service le moins privatisable avec la DTA.

Si nous devons délivrer la palme des élucubrations, elle reviendrait, sans hésitation, à FO qui a posé sérieusement la question de la privatisation des aéroports de groupes F et G.

Franchement ... soyons sérieux ...

- Comment imaginer que les aéroports de groupes F et G seraient privatisés demain ?
- Les "inventeurs" de cette rumeur peuvent-ils expliquer qui le souhaite et dans quel but ?
- Peuvent-ils nous expliquer pourquoi seulement ces aéroports seraient concernés ?
- Que change le modèle du FABEC à la situation de ces aéroports ?

Tout le monde sait que la position Française, sous l'impulsion des syndicats qui participent aux discussions, est de demander que le FABEC couvre du sol à illimité et intègre les services annexes (information aéronautique, etc.) et que le danger serait, justement, de ne pas être force de proposition et de laisser les autres pays impliqués dessiner le FABEC à notre place, à leur idée ... sans prendre en compte nos préoccupations.

Mais, il y a d'autres questions :

- En quoi le modèle coopératif pour le FABEC est-il porteur d'un projet européen pour la DSAC ? Pour la DTA ? etc ...
- Pourquoi la CGT, dans sa communication parallèle à celle de l'intersyndicale ne parle-t-elle plus, depuis quelques temps, d'Europe de la navigation aérienne, mais uniquement de construire l'Europe du contrôle aérien ?
- etc, etc.

Jusqu'où peut-on aller ?

Cette grève est donc clairement annoncée comme une grève pour la construction du contrôle aérien en Europe, mais n'est pas la grève de toute la DGAC. *On notera au passage que tous les meneurs de ce mouvement sont affectés à la DSNA.*

Il faut être conscient que le jusqu'aboutisme irréfléchi de ces organisations syndicales risque de fragiliser encore la DGAC : à chaque grève, les médias ne parlent que des contrôleurs aériens mais, ensuite, le Gouvernement et ces mêmes médias en profitent pour attaquer la DGAC dans son ensemble, nos conditions de travail, voire de rémunérations.

Il faut, lorsqu'on est responsable, savoir regarder le contexte et mesurer les risques que l'on estime pouvoir courir en fonction de l'objectif recherché.

En l'occurrence, aujourd'hui, il faut avoir présent à l'esprit les articles de presse récents sur le rapport de la cour des comptes expliquant les conditions de travail des contrôleurs, évoquant explicitement le système de clairances ...

Il convient également de se souvenir de ce qui vient d'arriver au prestataire de services de navigation aérienne espagnol qui a été privatisé sans ménagement par Loi Royale (forte augmentation du nombre d'heures de travail annuelles, interdiction d'heures supplémentaires rémunérées ...) après avoir trop tiré sur la corde.

Même si les ICNA sont très exposés aux conséquences d'une réaction gouvernementale, ils ne sont pas les seuls. Par contre, peut-être que certains ont moins de moyens pour se défendre ?

Comment faire peur y compris hors DSNA ?

Dans un tract récent de la CGT, où la DSAC est ciblée, la méconnaissance de ce service se mêle à l'intention de désinformer les personnels : Ce syndicat y affirme que le budget de la DSAC serait en péril car ses redevances ne couvrent pas ses besoins.

C'est vrai si l'on se limite aux seules redevances, mais ce syndicat occulte volontairement le produit de la Taxe Aviation Civile (TAC) dont la DSAC reverse même une partie à la DSNA (*les redevances DSNA ne suffisent pas à couvrir l'ensemble de ses dépenses*).

Ensuite, l'Europe est désignée comme responsable de tous les maux sous prétexte que l'Europe sociale n'existe pas. Là encore, c'est vrai, mais ce n'est apparemment pas la CGT et ses associés qui vont la construire en refusant de discuter de toute évolution.

Pourtant, la RGPP, la mutualisation, la pression sur les délégations, etc. sont déjà là ... et ce n'est pas l'Europe qui nous les amène.

Une future guerre des chiffres orchestrée

Les syndicats de l'intersyndicale sont si peu convaincus par leur propre mouvement qu'ils ont orchestré une vaste supercherie : les personnels sont appelés à déposer des jours de congés pendant la période de grève.

Le but est clair : il s'agit de manipuler les chiffres pour pouvoir annoncer une victoire coûte que coûte ... parce que la communication qui a suivi le premier mouvement n'a convaincu personne ... les chiffres sont là.

Exemple : sur un effectif de 4 agents, 1 est présent, 2 sont en congés et le dernier est en grève. Au lieu de compter 1 gréviste sur 4 agents (25%), l'annonce est : 1 gréviste sur 2 agents ... soit 50%. CQFD.

La supercherie est tellement grossière qu'on se demande comment ces syndicats espèrent convaincre qui que ce soit : même les agents qui seront en congés savent bien qu'ils ne peuvent pas être comptés comme gréviste !!

Les conseillers ne sont pas les payeurs

Il est tout de même surprenant que les personnels à horaire de bureau soient ceux qui vont être le plus sollicités dans cette grève : en effet, les jours de grève prévus sont exclusivement des jours de semaine alors que les personnels d'exploitation ne travaillent pas tous les jours.

Ces personnels ont-ils plus les moyens ou plus de raisons de faire cette grève ... qui sera encore

qualifiée de « grève des contrôleurs » ?

Une grève équilibrée aurait supposé d'inclure le week-end pour que le coût de la grève soit partagé, et non supporté majoritairement par les personnels travaillant en horaire de bureau.

Enfin, il faut savoir que des membres de ces syndicats, qui sont permanents, expliquent pourquoi et quand faire grève alors que eux ne sont pas prélevés d'un trentième par jour puisqu'ils ne travaillent pas et que personne n'est là pour relever leur absence ... ou parce qu'ils prennent la précaution de déposer un congé syndical ...

La construction de l'Europe ne s'arrêtera pas

Le FABEC est en construction et le Ministre a donné le cap et a clairement dit qu'il ne le modifierait pas. Certains proposent de jouer la montre en attendant le prochain paquet ciel unique, mais c'est mal connaître la commission.

Nous ne le dirons jamais assez : Nous devons être ACTEURS : Si nous bâtissons une Europe qui nous correspond, nous avons toutes les chances de conserver nos acquis et même de progresser sur le plan social.

A ce stade, seul l'objectif est donné, et il reste à définir les modalités pour y parvenir. La route ne sera pas sans embûche et le SATAAC UNSA n'exclut pas comme il l'a toujours dit, de s'opposer si certaines valeurs n'étaient pas respectées, dont l'unité de la DGAC et le maintien de passerelles. Par contre, avant d'en arriver là, il faut accepter de discuter.

La politique de la chaise vide n'a jamais fait avancer quoi que ce soit.

Les choses avancent

Le SATAAC UNSA continue de négocier, et a d'ores et déjà obtenu des réponses aux inquiétudes légitimes exprimées par les personnels et qu'il a relayées. Nous ne doutons pas que les syndicats qui emmènent certains personnels dans ce combat inutile et vain s'approprient, comme à l'accoutumée, le bénéfice de notre travail, prétendant que c'est le résultat de leur action.

Le Directeur Général de la DGAC a repris certaines garanties et avancées que nous avons obtenues (effectifs, préservation des statuts, social, retraites) dans un courrier récent adressé à l'ensemble des organisations syndicales qui est sur notre site (www.satac.eu) et que nous vous engageons à lire.

Le SATAAC UNSA n'appelle pas à la grève.